

---

# Conférence du désarmement

5 février 2013

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille deux cent soixante-quinzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 5 février 2013, à 10 h 10

*Président:* M. András Dékány ..... (Hongrie)

GE.14-60758 (F) 050515 120515



\* 1 4 6 0 7 5 8 \*

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1275<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement. Avant de passer à nos travaux proprement dits, je vais inviter la Conférence à examiner des demandes d'États non membres qui souhaitent participer aux travaux de la session de 2013, demandes qui s'ajoutent à celles que nous avons approuvées lors de notre 1274<sup>e</sup> séance plénière, la semaine dernière. Ces demandes émanent du Koweït, de Malte et du Monténégro. Elles font l'objet du document CD/WP.575/Add.2, dont vous êtes à présent saisis et qui réunit toutes les demandes reçues par le secrétariat à la date d'hier, avant 16 heures. Les demandes d'États non membres qui auront été reçues après ce moment vous seront soumises pour examen et décision aux prochaines séances plénières.

Y a-t-il des observations concernant ces demandes? Si tel n'est pas le cas, puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter les États en question à participer à ses travaux, conformément à son règlement intérieur?

Il est ainsi décidé.

J'ai maintenant le plaisir de faire avec vous le point des consultations que j'ai organisées dans le but de faire avancer nos travaux. Je voudrais vous présenter brièvement l'état d'avancement de mes consultations concernant un projet de programme de travail.

La semaine dernière, vous avez reçu, par l'entremise des coordonnateurs régionaux, la première version officieuse du texte d'un possible programme de travail. Dans l'intervalle, j'ai poursuivi mes consultations bilatérales sur ce texte avec différents États et en particulier avec les présidents de notre session annuelle.

J'ai été invité à rencontrer le Groupe des 21, qui a souhaité me donner l'occasion d'expliquer les buts de ma proposition et de répondre aux questions éventuelles. J'ai accepté avec joie cette invitation, et je rencontrerai le Groupe des 21 mercredi prochain. Je tiens à souligner que, conformément au règlement intérieur de la Conférence, je suis tenu de soumettre un projet de programme de travail avant la fin de mon mandat, et j'ai bien l'intention d'honorer cette obligation.

En fonction des résultats de mes futures consultations, je déciderai de l'opportunité de ne distribuer que le projet de programme de travail en tant que document de la Conférence, puis je déciderai de la date exacte de soumission de la version finale du texte – qui comprendra déjà en annexe un plan d'exécution – ainsi que des éventuelles suites à donner. J'ai l'espoir que, en conjuguant nos efforts, nous parviendrons à nous mettre d'accord sur une solution d'ensemble que tous puissent accepter.

Je veux réaffirmer que je suis toujours prêt à tenir des consultations avec chaque groupe et avec chaque délégation.

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole à l'Ambassadeur Mitsuru Kinato, Directeur général du Département du désarmement, de la non-prolifération et des sciences du Ministère japonais des affaires étrangères.

**M. Kinato** (Japon) (*parle en anglais*): C'est pour moi un grand honneur et un plaisir que de bénéficier de la possibilité de m'exprimer devant la Conférence du désarmement. Profitant de cette précieuse occasion, je voudrais prendre le temps de présenter un bref tour d'horizon de la position du Gouvernement japonais concernant la Conférence du désarmement.

À la fin de l'année dernière, à la suite du changement de gouvernement intervenu au Japon, M. Fumio Kishida a été nommé Ministre des affaires étrangères. Nonobstant ce changement, le désarmement et la non-prolifération nucléaires demeurent une des grandes priorités de notre politique étrangère. Notre nouveau Ministre des affaires étrangères a

souligné dans sa première allocution que le nouveau gouvernement continuerait à jouer un rôle actif en ces domaines.

Du fait de son histoire, le Japon a toujours accordé une grande importance au désarmement nucléaire. Nous souhaitons que des progrès soient accomplis sur cette question. Les consultations multilatérales doivent produire des résultats tangibles tendant à nous rapprocher d'un monde sans armes nucléaires.

C'est pour cette raison que nous demeurons attachés à la Conférence du désarmement, qui est considérée comme l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement dont dispose la communauté internationale.

Dans le même temps, je suis profondément attristé de constater que la Conférence du désarmement reste inefficace depuis si longtemps. À titre personnel, j'ai contribué à l'effort qui a conduit le Japon à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en 1997, c'est-à-dire il y a seize ans. Aujourd'hui, alors que je suis présent parmi vous à la Conférence, je ne puis que m'interroger sur les raisons pour lesquelles cette instance n'a rien fait en tant d'années. Étant donné les grands espoirs qu'elle avait placés dans la Conférence du désarmement, et aussi les ressources importantes qu'elle lui consacre, la communauté internationale attend avec impatience des résultats.

En conséquence, j'accueille avec satisfaction les efforts que vous faites, Monsieur le Président, et que font les États membres de la Conférence pour parvenir à un accord sur un programme de travail susceptible de faire sortir la Conférence du désarmement de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis des années. Tous les points de l'ordre du jour sont importants, certes, mais le Japon attache une priorité absolue à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, lequel constitue, de notre point de vue, la prochaine étape logique sur la voie d'un désarmement nucléaire. Dans ce contexte, Monsieur le Président, nous appuyons votre idée et invitons chaque délégation à faire preuve d'un maximum de souplesse. Nous devons avancer avant que les États membres se détournent de la Conférence.

Certes, la Conférence du désarmement est l'instance la mieux placée pour négocier des instruments multilatéraux de désarmement, mais les efforts que nous faisons pour promouvoir le désarmement nucléaire ne doivent pas nécessairement se limiter à la seule conférence. L'année dernière, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution à l'effet de constituer un groupe d'experts gouvernementaux chargé de travailler sur la question d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles. Ce groupe d'experts devrait produire des résultats tangibles et alimenter nos discussions antérieures. Riche d'une expérience considérable dans le domaine de l'énergie nucléaire, le Japon est prêt à contribuer aux travaux du groupe d'experts gouvernementaux. En outre, un groupe de travail à participation non limitée doit se réunir à Genève. Le Japon espère que les participants auront des débats constructifs qui déboucheront sur des propositions tendant à promouvoir les négociations sur le désarmement nucléaire.

Monsieur le Président, permettez-moi d'évoquer brièvement le régime de non-prolifération proprement dit. Le Japon accorde une importance particulière au maintien et au renforcement du régime institué par le TNP, instrument multilatéral prépondérant pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

La deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2015 s'ouvrira ici à Genève le 22 avril prochain. Dans ce contexte, le Japon travaille en étroite coopération avec ses partenaires de l'Initiative de non-prolifération et de désarmement dans le but de présenter des propositions spécifiques et concrètes, propres à favoriser des projets réguliers dans la mise en œuvre du plan d'action adopté à l'issue de la Conférence d'examen du TNP de 2010.

Les activités menées dans le cadre de l'Initiative de non-prolifération et de désarmement ne se limitent pas à un simple plaidoyer, car nous sommes tournés vers l'action. Dans ce contexte, le Japon et ses partenaires vont prochainement soumettre au Comité préparatoire, à sa deuxième session, six documents de travail conjoints relatifs aux armements nucléaires non stratégiques, à la réduction du rôle des armes nucléaires, au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, aux contrôles des exportations, aux zones exemptes d'armes nucléaires, ainsi qu'à une application plus large des garanties dans les États dotés d'armes nucléaires. Nous avons bon espoir que ces documents insuffleront des idées nouvelles et un nouvel élan au processus d'examen du TNP.

Avant la session du Comité préparatoire, les ministres des États participant à l'Initiative de désarmement et de non-prolifération se retrouveront à La Haye pour apporter leur appui politique à la réalisation de progrès réguliers dans la mise en œuvre complète du plan d'action adopté à l'issue de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et soumettre des propositions concrètes dans ce sens. De plus, le Japon aura l'honneur d'accueillir, à Hiroshima, une réunion ministérielle qui se tiendra avant la troisième session du Comité préparatoire, l'année prochaine.

Enfin, le Japon espère sincèrement que la Conférence du désarmement parviendra à relancer ses travaux et jouera à nouveau le rôle qui lui a été confié. Nous devons non seulement jouir des privilèges que nous confère cette auguste instance, mais aussi exercer la responsabilité collective qui est la nôtre. Je souligne que le Japon est prêt à travailler avec vous, Monsieur le Président, et avec tous les autres États membres pour atteindre cet objectif.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Japon. Je donne la parole à l'orateur suivant sur ma liste, qui est l'Ambassadeur des Pays-Bas.

**M. van den IJssel** (Pays-Bas) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, comme vous pouvez le constater, la vie n'est jamais sans risque, même pour les ambassadeurs à la Conférence du désarmement, mais je suis sûr que vos compétences et l'énergie que vous-même et vos collaborateurs avez déjà déployée vous permettront de sortir indemne de cette présidence. Soyez assuré que nous ferons le maximum pour vous appuyer et vous assister.

Je voudrais, comme d'autres orateurs qui m'ont précédé, saisir cette occasion de remercier l'Ambassadeur Hoffmann et ses collaborateurs pour les efforts qu'ils ont consentis l'année dernière au moment de la négociation des textes du rapport annuel de la Conférence et de la résolution y relative. Je crois qu'ils ont fait un excellent travail. Enfin, qu'il me soit permis de souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous les collègues qui viennent d'arriver. Je me réjouis de travailler avec eux, et j'espère que les idées et les espoirs dont ils sont porteurs donneront à la Conférence du désarmement un souffle dont elle a désespérément besoin.

Beaucoup d'orateurs avant moi ont annoncé la fin de la Conférence du désarmement ou ont affirmé que 2013 était pour elle l'année de la dernière chance, et je crois que la quasi-totalité des orateurs ont exprimé leur frustration à propos des quelque quinze années de paralysie, de ces quinze années au cours desquelles cette instance s'est révélée incapable d'entreprendre le moindre travail de fond. Je n'ajouterai rien à ce sujet. Notre point de vue concernant l'absence de progrès à la Conférence du désarmement est bien connu de tous, mais j'espère que ce sentiment d'urgence se traduira par une souplesse et par une volonté réelle de parvenir à un compromis susceptible de nous permettre de sortir de cette spirale négative et d'empêcher la disparition complète de la Conférence du désarmement.

Comme je l'ai dit à différentes occasions dans cette salle, les Pays-Bas ont toujours soutenu une approche pragmatique et souple de la question du programme de travail. Pour nous, un programme de travail n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'entreprendre des travaux de fond à la Conférence du désarmement, y compris des négociations. Je tiens à

être clair sur un point: notre objectif premier est de progresser sur les questions prioritaires de désarmement en ouvrant des négociations, et non pas uniquement d'assurer la survie de la Conférence du désarmement elle-même.

La première de nos priorités est d'ouvrir des négociations sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles, première étape indispensable sur la voie d'un monde sans armes nucléaires. Cette priorité est aussi celle de l'immense majorité des délégations, et, à travers la recherche de cet objectif, nous sommes prêts à examiner dans un esprit constructif l'ensemble des possibilités susceptibles de nous permettre d'ouvrir ces négociations, que ce soit dans le cadre de la Conférence du désarmement, mais aussi, le cas échéant, hors de cette enceinte.

Dans ce contexte, nous nous remémorons avec satisfaction le résultat obtenu l'année dernière à la Première Commission de l'Assemblée générale. De notre point de vue, la session de 2012 a été l'une des plus productives de ces dernières années. La Première Commission a adopté, entre autres, trois résolutions importantes, chaque fois à une large majorité des voix: une résolution relative à la constitution d'un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'élaborer un rapport dont il serait tenu compte aux fins d'un traité sur les matières fissiles, une résolution portant création d'un groupe de travail à participation non limitée sur le désarmement nucléaire, et une résolution concernant une réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire. Nous espérons sincèrement que l'adoption de ces résolutions nous conduira vers l'ouverture de négociations effectives sur un traité relatif aux matières fissiles et, à terme, sur un désarmement nucléaire.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant évoquer le projet de programme de travail que vous nous avez présenté. Vous y avez, à l'évidence, réellement essayé d'accommoder les différentes positions. Toutefois, pour que cet effort soit couronné de succès, tous les États membres devront accepter l'idée de faire des compromis. Comme je l'ai dit, l'ouverture de négociations sur un traité relatif aux matières fissiles constitue la première des priorités de mon gouvernement. Or, dans le projet de programme de travail, la priorité est accordée à la question du désarmement nucléaire, et les négociations sur les matières fissiles ne constituent plus un objectif distinct, mais font désormais partie du même paragraphe que les négociations sur le désarmement nucléaire. Vous sollicitez par conséquent de notre part une concession majeure sur ce point.

Dans notre recherche de moyens pragmatiques de progresser sur les questions de désarmement, nous sommes réellement prêts à faire cette concession, et nous invitons les autres délégations à en faire de même. De notre point de vue, si cette instance a vraiment de l'importance à nos yeux et, si le désarmement nucléaire en a tout autant, alors votre proposition nous apporte une lueur d'espoir. Elle ne nous apporte sans doute pas la lumière éclatante que nous attendions, mais cela devrait nous suffire pour entamer ce voyage.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je vous remercie. Je donne la parole à l'Ambassadeur de la Chine.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*): Monsieur le Président, la délégation chinoise tient tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la première présidence de la session de 2013 de la Conférence du désarmement. Je suis convaincu que votre longue expérience de la diplomatie et votre sagesse vous permettront de guider la Conférence de façon qu'elle commence bien ses travaux cette année. La délégation chinoise est prête à vous apporter un appui et une coopération actifs dans l'accomplissement de vos tâches. Je saisis également cette occasion de souhaiter la bienvenue aux collègues qui ont récemment pris leurs fonctions ici.

Monsieur le Président, depuis l'ouverture de la session de 2013, vous-même, le Secrétaire général M. Ban Ki-moon, le Directeur général, M. Tokayev, et un certain nombre de nos collègues avez exprimé votre point de vue concernant les travaux de la

Conférence, et avez tous exhorté la Conférence à sortir de l'ornière, à adopter un programme de travail et à engager dès que possible un travail de fond. Si certains collègues s'inquiètent de la situation actuelle de la Conférence, la plupart continuent de penser que la Conférence est l'instance la plus appropriée pour négocier des traités multilatéraux de limitation des armements et de désarmement, et qu'il faut par conséquent en préserver et renforcer l'importance.

La Chine appuie l'adoption rapide d'un programme de travail équilibré et complet pour la Conférence et le commencement de travaux de fond basés sur ce programme. Un programme de travail permettra de faire en sorte que la Conférence procède en bon ordre et donnera une expression concrète à la détermination des États membres à faire avancer le désarmement multilatéral. Monsieur le Président, ma délégation accueille avec satisfaction et appuie les efforts que vous faites pour promouvoir l'adoption d'un programme de travail, et nous étudions avec attention la proposition dont vous nous avez saisis. Nous espérons que vous organiserez de larges consultations, que vous prendrez pleinement en considération les préoccupations des différents États membres et que vous vous emploierez à rapprocher les points de vue divergents.

La Chine a toujours adhéré au rôle et au statut de la Conférence en tant qu'instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement. La Conférence et les instances qui l'ont précédée ont conclu un certain nombre de traités multilatéraux de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération. De par sa composition, la Conférence est représentative et reflète la situation d'ensemble dans le domaine de la sécurité, internationale, de la limitation des armements et du désarmement. La règle du consensus, énoncée dans le règlement intérieur de la Conférence, permet de protéger les intérêts de sécurité légitimes des États membres. Ainsi, l'autorité et les prérogatives de la Conférence n'ont pas d'égal.

Récemment, et plus particulièrement lors de la session de 2012 de l'Assemblée générale, les États ont exprimé divers points de vue et diverses positions concernant la façon de faire que s'ouvrent des négociations sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles et de relancer le processus du désarmement nucléaire. La Chine pense que la Conférence est la seule instance appropriée pour négocier un tel traité, car elle peut réunir l'ensemble des principales parties aux négociations et, de ce fait, susciter un traité susceptible de satisfaire au double objectif du désarmement nucléaire et de la non-prolifération nucléaire. Pour ce qui est du désarmement nucléaire, la Conférence d'examen du TNP avait déjà élaboré un plan d'action propre à promouvoir ce processus. Cette question est également en discussion dans le cadre de la Conférence du désarmement. Les États doivent constamment promouvoir le processus du désarmement nucléaire, que ce soit à la Conférence ou dans le cadre d'autres mécanismes existants, conformément à ce plan d'action. La Chine ne souhaite pas que la Conférence du désarmement soit dessaisie de questions centrales telles que le désarmement nucléaire et le traité sur les matières fissiles, car cela nuirait à l'autorité de cette instance et, par voie de conséquence, au processus international de limitation des armements et de désarmement.

La prévention d'une course aux armements dans l'espace est une des questions centrales de l'ordre du jour de la Conférence, et elle a toujours figuré en bonne place dans la liste des priorités de la Chine. Depuis 1982, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte régulièrement des résolutions sur ce sujet, appelant de ses vœux la négociation et la conclusion d'un instrument juridique sur l'espace. Pendant dix années consécutives, la Conférence, quant à elle, s'est dotée d'un comité spécial chargé d'examiner les questions relatives à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

La Chine a toujours défendu l'idée d'une utilisation de l'espace à des fins pacifiques, et elle s'est toujours opposée à l'implantation d'armes et au déclenchement d'une course aux armements dans cet environnement, en contribuant de façon active à promouvoir la négociation d'un instrument juridique international en la matière. En 2008, la Chine et la Fédération de Russie ont conjointement proposé un projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux. En août 2009, les deux pays ont soumis à la Conférence un document de travail traitant des questions et observations principales relatives à un tel instrument (CD/1872), qui a permis d'éclaircir davantage et de détailler les divers aspects qui préoccupaient les États. La Chine considère que le projet de traité est, de toutes les propositions soumises, à ce jour, concernant la prévention d'une course aux armements dans l'espace, le texte le plus élaboré, et nous espérons que la Conférence pourra, dès que possible, engager des discussions de fond sur la question et ouvrir des négociations sur la base de ce texte.

La Chine continuera à renforcer sa coordination et sa coopération avec tous les États membres dans le but de faire progresser les travaux de la Conférence dans la bonne direction.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je vous remercie. Je donne la parole à l'Ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**M<sup>me</sup> Adamson** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de m'associer aux autres orateurs pour vous remercier du travail que vous-même et vos collaborateurs avez déjà accompli pour nous rapprocher de l'adoption d'un programme de travail. Je tiens en outre à remercier les autres personnalités présentes à la tribune pour le travail qu'elles ont accompli l'année dernière et à souhaiter aux présidents à venir le plein succès pour l'année qui s'ouvre. Sous votre direction énergique et avec la coopération de toutes les personnes ici présentes, je crois que nous pourrions inverser le courant de pessimisme qui nous submerge depuis des années. Il n'est pas trop tard. Les esprits chagrins disent que nous n'avons pas la volonté de désarmer. Permettez-moi de vous rappeler que le Royaume-Uni demeure résolument attaché à la réalisation de notre objectif de longue haleine qu'est un monde sans armes nucléaires.

Toutefois, puisque les mots ne suffisent pas, j'appelle l'attention sur la succession de mesures unilatérales prises par le Royaume-Uni, qui a toujours cherché à respecter les obligations juridiques internationales découlant pour lui du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Nous savons à quoi nous nous sommes engagés en 2010 avec le dernier plan d'action. Nous redoublerons d'efforts pour exécuter ce plan, qui englobe les trois piliers du Traité ainsi que le Moyen-Orient. Nous sommes en retard sur certains engagements, mais nous n'y avons pas renoncé.

Il sera primordial de hiérarchiser les priorités afin de créer l'environnement international approprié pour réaliser notre objectif commun d'un monde sans armes nucléaires. Un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles figure parmi les principaux éléments de cet environnement. Nous croyons qu'il est la prochaine étape logique.

John Kennedy a dit un jour que nous ne devons jamais négocier par peur, mais non plus avoir peur de négocier. Nous voulons que la négociation d'un traité sur les matières fissiles commence dès que possible. Loin de tout faire pour fixer des conditions préalables, nous devons examiner les questions au fur et à mesure des négociations. Le Royaume-Uni est convaincu que l'entrée en vigueur d'un traité sur les matières fissiles nous rapprochera sensiblement de notre objectif d'un monde sans armes nucléaires. Faute d'un tel traité, nous

n'aurons toujours aucun moyen juridiquement contraignant de mettre un terme à la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes nucléaires.

C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction l'initiative canadienne consistant à établir un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les questions concernant un traité sur les matières fissiles et d'alimenter de futures négociations à la Conférence du désarmement. Cette initiative nous aidera peut-être à avancer.

La Conférence du désarmement offre la meilleure solution pour la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Il n'est pas vraiment utile de s'employer à élaborer un traité qui ne sera pas consensuel ou qui ne sera pas négocié avec la participation de tous les principaux acteurs. Dans le même temps, la frustration gagne du terrain. Nous devons apporter la démonstration que des progrès sont possibles, pour éviter que la valeur de la Conférence ne soit remise en question et que des initiatives concurrentes ne viennent la fragiliser. Il est temps de prendre un risque. Il est dans notre intérêt à tous de commencer à travailler sur les quatre questions centrales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Pour certains, cela demandera peut-être un acte de foi, mais puisque nos travaux sont régis par la règle du consensus, le risque pour les États est minime.

J'aimerais revenir sur l'observation de mon collègue néerlandais, qui a évoqué votre projet de programme de travail. Comme le représentant des Pays-Bas l'a souligné, ce projet de programme de travail n'est pas optimal à nos yeux. Le document CD/1864, qui avait été élaboré avec l'entremise de l'Ambassadeur de l'Algérie, puis le document CD/1933 établi avec la médiation de la présidence égyptienne sont plus proches de ce que recherche le Royaume-Uni. Je veux dire par-là que la question des matières fissiles doit être examinée dans le cadre d'un groupe de travail distinct. Toutefois, compte tenu de ce que je viens de dire, vous ne serez pas surpris d'entendre que, à notre avis, chacun ici devrait accepter de mettre votre approche à l'essai. Il est possible qu'elle nous aide à nous remettre au travail, et je crois que le Royaume-Uni sera prêt à faire preuve de souplesse si les autres États membres en font autant.

**Le Président** (*parle en anglais*): Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit sur ma liste. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux sont donc terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le 12 février 2013, à 10 heures.

*La séance est levée à 10 h 40.*